



## 227. ÉMILE ZOLA MADÈRE



*État 2017. Vue aérienne.*

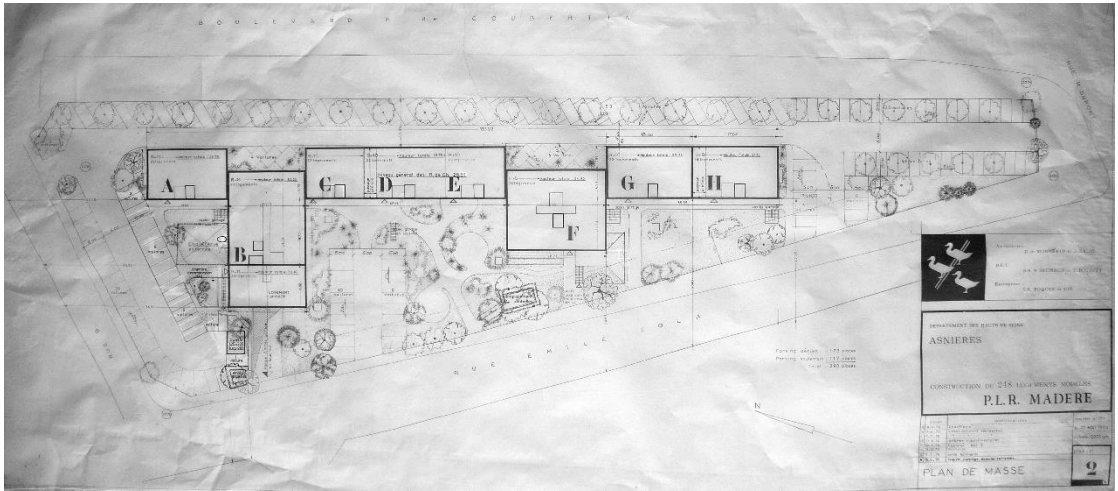
Type de construction : logements (OPDHLM 92).

Immeuble : R+8, 248 logements et une école.

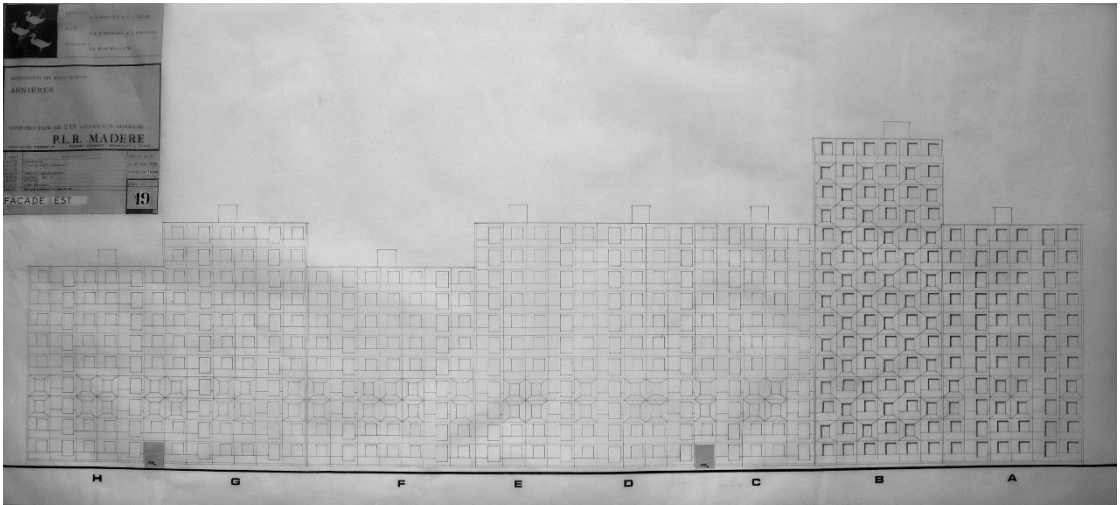
Année de construction : 1972.

Adresse : 2-10 rue Émile Zola, Asnières (Hauts-de-Seine).

Cette importante barre ( 135 mètres de long) a été l'objet dans l'implantation actuelle d'un projet du cabinet Lesné-Bernadac dont nous présentons ici quelques plans. Il semble que ce projet, d'une architecture très différente de ce qui a finalement été construit, ait été supplanté, probablement au stade du permis de construire par un plan des architectes D. de Monfreid et J. Zalio, et que le cabinet Lesné-Bernadac en ait désigné comme les « architectes d'opération », ce qui explique que nous ayons trouvé des plans de cette énorme réalisation nommée P.L.R. MADÈRE, en voie d'achèvement en 1972, comme le montre la brochure ci-après du cinquantenaire de l'OPHLM d'Asnières.

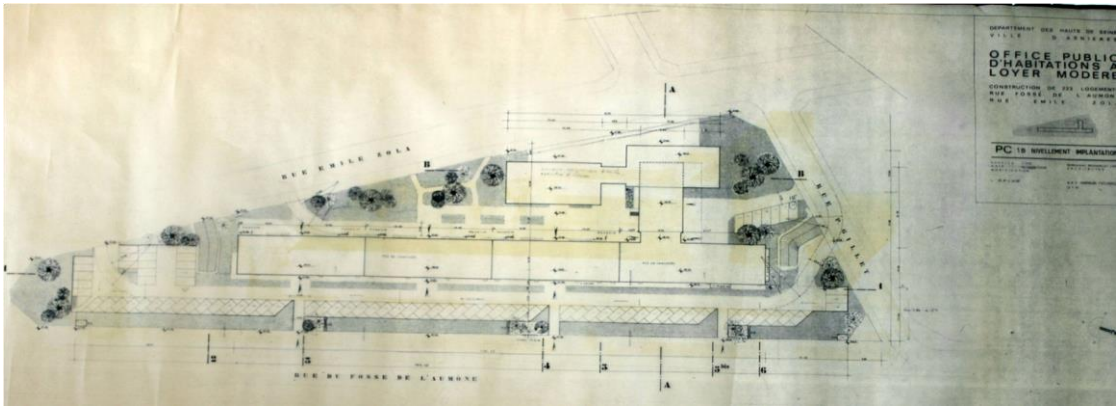


Plan de masse (projet Madère), calque. Fonds Lesné-Bernadac.



Façades est et ouest (projet Madère), calque. Fonds Lesné-Bernadac.





*Plan de masse (ancien projet Lesné-Bernadac). Fonds Lesné-Bernadac.*



*Élévation de la façade est (ancien projet Lesné-Bernadac). Lesné-Bernadac.*



Il y a 5 ans s'achevaient les 317 logements du grand immeuble "Les Gentiannes" contribuant à la rénovation du nord d'ASNIERES. En 1970, les 98 appartements du quai Aulagnier et en 1971 ceux des "Rives de Seine" quai du Docteur Dervaux. Actuellement, un chantier de 248 logements de type P.L.R. est en cours de construction en bordure du boulevard Pierre deCoubertin. Edifié sur un terrain acquis par le Département et loué à l'Office par bail emphytéotique, ce nouvel ensemble en cours d'achèvement est réservé en priorité aux expropriés et évincés.

Il permettra à l'Administration des Ponts et Chaussées de reloger les familles dont elle doit démolir les habitations que le hasard a mis sur le tracé des voies nouvelles. Demain, une centaine de logements doivent être entrepris en bordure de l'avenue de la Redoute sur un terrain libéré par la Société de Rénovation SEMERA qui a décidé de le vendre à l'Office. Ils seront destinés aux occupants des immeubles à démolir pour l'accomplissement de l'opération de rénovation du nord d'ASNIERES.

*Photo de chantier publiée dans une brochure publiée par l'OPHLM d'Asnières pour son cinquantenaire. Fonds Lesné-Bernadac.*

